

Ces pourparlers pourraient porter sur l'étude sur le transport maritime faite par le gouvernement canadien, mais ils pourraient aussi essayer d'évaluer les possibilités du transport aérien des marchandises. Les perspectives du transport aérien, entre le Canada et les Antilles, qu'elle qu'en soit la forme, s'amélioreront rapidement à mesure que l'innovation pénétrera dans ce domaine.

du monde présente pour le Canada une importance particulière. Ce sont les yeux une grande place. Comme ce n'était pas l'un des aspects qui ont attiré une attention particulière dans le cadre de la dernière étude de la part des étrangers, le Comité a jugé bon de faire une étude distincte sur les problèmes qui se manifestent dans les relations canado-caribéennes. Les renseignements sur lesquels cette étude arrivait à ses fins. Il se produit en effet que le développement de l'évolution qui revêt une grande importance pour le Canada.

Le Comité a entrepris son investigation dans le cadre d'une enquête qui s'est traditionnellement tenue dans notre pays à l'égard des problèmes et des possibilités de développement de cette partie du monde. Dans une première phase, il a recueilli un certain nombre de spécialistes de la région caribéenne qui ont exposé devant lui la situation et lui indiqué les tendances à prévoir dans plusieurs de ces pays et territoires. Le Comité a fait porter ensuite son étude sur les politiques et l'action effective des ministères du gouvernement canadien qui jouent un rôle dans nos relations avec la région caribéenne. Après cet examen de la politique officielle du Canada, il a tourné son attention vers le secteur privé. Il a recueilli des témoignages sur l'activité des entreprises canadiennes établies aux Antilles et sur celle des services d'assistance bénévoles. Dans une dernière phase, enfin, le Comité a entendu plusieurs témoins lui indiquer l'orientation prévisible de nos relations futures avec les territoires de cette partie du monde qui font partie du Commonwealth et aussi avec ceux qui n'en font pas partie, et chercher à déterminer ce que sera le cadre économique dans lequel évolueront les relations canado-antillaises.

Cette enquête, naturellement, s'est faite dans une optique canadienne. Le Comité s'est efforcé de toujours garder le point de vue antillais, mais pour diverses raisons n'a pas cherché à le faire exposer par des dirigeants politiques ni par les hauts fonctionnaires des Antilles. Le Comité a jugé, dans le même esprit, qu'il est général et ne convient pas d'émettre des recommandations à d'autres gouvernements, autres et plus diverses de leurs politiques doivent, cela est clair, influer de façon décisive sur le cadre au sein duquel les recommandations du Comité aux organismes publics du Canada, aux représentants, aux investisseurs, etc.

L'enquête s'est étendue à un domaine très vaste. Au-delà des rapports officiels, le Comité s'est intéressé aux nombreux et importants rapports institutionnels, commerciaux et personnels qui composent eux aussi le tableau des relations entre le Canada et les Antilles. Géographiquement, rien n'a été négligé, car l'étude a englobé toute la région caribéenne. Dans la pratique, cependant, on a mis l'accent principal sur les pays et les territoires des Antilles du Commonwealth, avec lesquels le Canada a le plus de liens traditionnels. Mais on n'a